

Suède



Entre 2005 et 2006, les flux d'immigration permanente de ressortissants étrangers en Suède ont augmenté de près de 40 %, atteignant 74 000 personnes environ. Il s'agit du chiffre le plus élevé observé dans les statistiques (harmonisées) des

migrations de type permanent depuis 1995, chiffre que l'on retrouve dans les statistiques nationales suédoises. L'augmentation par rapport à 2005 s'explique en grande partie par une modification temporaire de la loi sur les étrangers donnant aux demandeurs d'asile déboutés, mais qui sont présents depuis longtemps sur le territoire, le droit à une réévaluation de leur situation. A la suite de cette modification, 17 350 personnes ont obtenu un titre de séjour. Les pays d'origine des groupes dont les dossiers réexaminés ont été les plus nombreux sont l'Irak, la Serbie et la Somalie.

L'immigration dans le cadre du regroupement familial a progressé d'environ 20 % tandis que le nombre de permis de séjour au titre du travail (délivrés principalement à des ressortissants de pays de l'UE autres que scandinaves) a atteint un record, soit 9 500 environ. Toutefois, les migrations de travail à caractère permanent en provenance de pays extérieurs à l'EEE sont restées modestes puisqu'elles ne représentent que 400 personnes par an.

Les entrées d'étudiants internationaux (originaires de pays extérieurs à l'EEE) ont augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie, et ont plus que triplé depuis 1997. On ne sait pas combien d'entre eux restent en Suède après avoir terminé leurs études.

Alors qu'il baissait régulièrement depuis 2002, le nombre de demandeurs d'asile a augmenté de près de 40 % et atteint 24 300 en 2006. Le ratio d'asile est le plus élevé de toute la zone OCDE. En valeur absolue, seuls la France et le Royaume-Uni connaissent des chiffres plus élevés. D'après les premières données de 2007, les demandes auraient encore fortement augmenté. Dans la majorité des cas, ces demandes émanent d'Irakiens pour lesquels la Suède est le principal pays de destination. Forte de ce constat, la Commission suédoise des migrations en juillet 2007 a précisé les critères à remplir par les demandeurs d'asile venus d'Irak pour obtenir un titre de séjour en Suède. Un demandeur d'asile doit être exposé à des risques de mauvais traitements sur sa propre personne pour être considéré un réfugié.

En ce qui concerne les demandeurs d'asile, un certain nombre d'autres modifications ont été apportées à la législation suédoise sur l'immigration. La première concerne la possibilité d'accorder à ces personnes le droit de travailler dans les cas où l'on prévoit que le délai pour la prise de décision les concernant sera

supérieur à quatre mois. Depuis début 2006, pour faire appel des décisions en matière d'immigration, il faut saisir les « tribunaux des migrations » créés récemment en remplacement de la Commission de recours des étrangers qui leur a transféré ses compétences. Il est vrai que, dans l'ancien système, les décisions de la Commission étaient bien souvent rendues sans que les demandeurs aient été entendus.

Aux termes de la nouvelle loi sur les étrangers, les titres de séjour ne peuvent plus être accordés « pour raisons humanitaires ». En lieu et place de ce motif, on a introduit la notion de « situation de détresse exceptionnelle ». Un permis de séjour peut être délivré à ce titre sous réserve d'évaluation de l'état de santé du demandeur, de son adaptation à la Suède et de la situation dans son pays d'origine.

Une Commission de l'immigration de travail, dont le mandat était de proposer un cadre de réglementation afin de permettre un plus large recours à l'immigration de travail en provenance de pays non membres de l'UE/EEE a présenté son rapport en octobre 2006. Elle a notamment proposé d'élargir les possibilités, pour les étudiants étrangers qui trouvent un emploi en Suède, d'y rester et d'y travailler quand ils ont terminé leurs études.

Bon nombre des programmes sélectifs du marché du travail ont été remplacés en 2007 par une subvention générale des coûts salariaux pour les exclus du marché du travail. Les immigrés venant d'arriver figurent parmi les groupes pouvant prétendre bénéficier de cette disposition. Les employeurs qui les embauchent sont dispensés du paiement des taxes sur les salaires et des cotisations sociales pendant un an au moins. Une garantie d'emploi et de développement professionnel a été mise en place en 2007 pour aider les chômeurs de longue durée à retrouver le chemin de l'emploi grâce à des mesures individualisées.

Depuis 2006, un projet pilote est mené pour les immigrés récemment arrivés. Ses grands axes sont : la prise de contact précoce avec le marché du travail, une évaluation rapide du niveau d'études et d'expérience, l'enseignement du suédois, le tout conjugué avec des initiatives axées sur l'emploi. Un nouveau dispositif du marché du travail appelé « Step-in jobs » (des emplois pour l'insertion) a été mis en place en juillet 2007. Il offre aux nouveaux arrivants des possibilités de combiner l'apprentissage du suédois avec un emploi à temps partiel dans leur domaine de compétences ou la discipline choisie pendant leurs études. Sur le plan administratif, la Commission suédoise de l'intégration a été dissoute en juillet 2007.

Un nouveau projet de loi sur la lutte contre la discrimination devrait être soumis au Parlement en 2008.

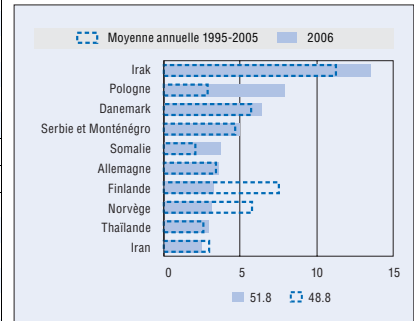
Pour en savoir plus...

www.migrationsverket.se/english.html

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers Définition nationale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	4.1	4.8	5.7	8.9	4.0	5.9	80.4
Sorties	1.7	1.4	1.8	2.2	1.6	1.7	20.0
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme) <i>Statistiques de permis de résidence</i> <i>(données standardisées)</i>	Milliers		Répartition (%)				
	2005	2006	2005	2006			
Travail	0.3	0.3	0.5	0.5			
Famille (y compris la famille accompagnante)	22.8	27.5	42.4	37.1			
Humanitaire	8.1	20.7	15.0	27.9			
Libre circulation	22.6	25.5	42.0	34.5			
Autres	-	-	-	-			
Total	53.8	74.0					
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle			
					2000-2006		
<i>Milliers</i>							
Étudiants	5.2	10.8	10.8	8.3			
Stagiaires			
Vacanciers actifs			
Travailleurs saisonniers			
Personnel transféré au sein de leur entreprise			
Autres travailleurs temporaires	..	6.6	6.8	7.5			
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne	Milliers	
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
	1.0	1.8	1.9	2.7	1.2	2.8	24.3

Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers



Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	4.0	4.4	3.3	4.1	3.3	3.2	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	3.4	4.2	2.9	3.5	3.2	2.7	31 988
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	1.6	2.2	1.0	2.0	0.8	0.5	4 340
Chômage (% de la population active)	7.7	4.7	5.8	5.3	6.8	4.9	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	2.3	2.5	4.0	7.3	1.3	4.3	
Accroissement naturel	1.0	-0.3	1.0	1.7	-0.1	0.7	
Solde migratoire	1.2	2.8	3.0	5.6	1.4	3.6	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	0.4	-0.1	0.1	-	-0.1	0.1	7 906
Personnes nées à l'étranger	1.5	2.3	2.3	4.4	1.4	2.7	1 175
Nationaux	0.6	0.3	0.4	0.5	0.2	0.4	8 589
Étrangers	-1.0	-2.0	-0.3	2.5	-2.1	0.7	492
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	6.0	8.9	8.2	10.7	6.9	7.8	51 239
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	73.2	75.8	76.3	77.1	73.8	76.7	
Hommes nés à l'étranger	51.7	59.6	64.1	65.6	56.1	64.9	
Femmes nées dans le pays de résidence	71.7	73.2	72.9	73.1	71.4	73.8	
Femmes nées à l'étranger	50.0	54.7	57.5	58.0	50.6	58.5	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	8.8	5.1	7.9	6.0	8.2	5.7	
Hommes nés à l'étranger	28.1	13.5	15.6	13.6	22.0	13.1	
Femmes nées dans le pays de résidence	7.0	4.3	7.8	6.4	6.8	5.3	
Femmes nées à l'étranger	19.9	11.2	14.1	13.3	17.7	11.4	

Les notes et sources figurent en début de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/443051025718>